



## ÉCOLE ST-THOMAS

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2023-2024

Tenue à l'école St-Thomas, à la salle Jeannine Fortin de l'école St-Thomas le 7 septembre 2023 à 18h30.

#### Étaient présents;

**Membre de la direction :** Mme Valérie Cardinal

Nom du Parent
Mélissa Major
Véronique Bégin Rajotte
Delphine Costagliola
Christine Séguin
Matthew Heron
Johanie Bédard
Martine L'Écuyer
Emilie Gagnon
Christian Lagueux
Raphaëlle Roy-Lemire
David Théorêt
Emilie Bouffard

## COMPTE-RENDU

### 1. MOT DE BIENVENUE

M. *Valérie Cardinal*, directrice de l'école souhaite la bienvenue aux parents présents.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Bégin-Rajotte et secondé par Émilie Gagnon d'adopter l'ordre du jour tel quel; adopté à l'unanimité.

#### Nomination d'un(e) secrétaire :

Il est proposé par Christine Séguin et secondé par Véronique Bégin Rajotte de nommer Mme Marie-Michèle Bélair, comme secrétaire; adopté à l'unanimité.

#### 2.1 Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des parents du 8 septembre 2022 :

Il est proposé par Christine Séguin et secondé par Véronique Bégin Rajotte d'adopter le compte-rendu de la dernière assemblée générale des parents, tenue le 8 septembre 2022, tel quel; adopté à l'unanimité.

### 3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DU COMITÉ DE PARENTS ET L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS.

La directrice, *Valérie Cardinal*, fournit quelques explications sur la composition et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents.

### 4. Présentation du rapport annuel du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2022-2023.

Le rapport est disponible sur le site de l'école.

### 5. MISES EN CANDIDATURE ET ÉLECTIONS

#### 5.1 Nombre de représentants parents à élire au conseil d'établissement et durée des mandats.

Six parents siègent au conseil d'établissement de l'école; trois d'entre eux ont terminé

leur mandat à la fin de l'année scolaire 2022-2023 et **trois** d'entre eux termineront leur mandat à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Il faut donc élire deux (3) représentants pour un mandat deux ans.

**Les membres sortants sont :** M. Martin Noël, Mme Loména Raposo et Mme Audrey Trecasse.

**Les membres restants sont :** Mme Christine Séguin, Mme Véronique Bégin Rajotte et Mme Marie-Pierre Gauthier.

Les **trois** nouveaux membres seront élus pour un mandat d'une **durée de deux ans**.

**Nomination d'un président d'élection :**

Mme Valérie Cardinal agira à titre de présidente d'élection.

**Élection des parents au conseil d'établissement :**

La direction de l'école débute la période de mise en candidatures;

<b>Madame ou monsieur :</b>	<b>accepte ou refuse</b>
Delphine Costagliola	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
Émilie Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
Johanie Bédard	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
	<input type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
	<input type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse

À la suite des mise candidatures, Christine Séguin, propose l'élection en bloc des trois candidates, Martine Lécuyer appuie la proposition.

Les trois parents sont élus pour un mandat de 2 ans.

<i>Madame ou Monsieur</i>	<i>Pour un mandat de deux ans</i>
Delphine Costagliola	Pour un mandat de <b>deux ans</b>
Émilie Gagnon	Pour un mandat de <b>deux ans</b>
Joannie Bédard	Pour un mandat de <b>deux ans</b>

### 5.2 Élection des substituts au conseil d'établissement :

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour nommer un ou des substituts au conseil d'établissement de l'école.

<i>Madame ou Monsieur</i>	<i>accepte ou refuse</i>
David Théorêt	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
Raphaëlle Roy	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
Christian Lagueux	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
Matthew Heron	<input checked="" type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse

Les parents substituts, M. Théorêt, Mme Roy-Lemire, M. Lagueux et M. Héron, sont élus comme **substitut(s)** au conseil d'établissement de l'école.

### 5.3 Élection du représentant au comité de parents :

La direction de l'école procède à l'appel de candidatures pour élire un représentant au comité de parents **parmi** les représentants des parents déjà membres du conseil d'établissement de l'école ainsi qu'un substitut pour siéger.

<i>Madame ou Monsieur</i>	<i>accepte ou refuse</i>
À venir	<input type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse
	<input type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse

**Nomination d'un substitut au comité de parents :**

<i>Madame ou Monsieur</i>	<i>accepte ou refuse</i>
	<input type="checkbox"/> Accepte

	<input type="checkbox"/> Refuse
	<input type="checkbox"/> Accepte
	<input type="checkbox"/> Refuse

Les 2 membres sont élus comme représentant et substitut au comité de parents de l'école St-Thomas.

## 6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS.

### AG – 2023-09-07

Il est proposé par David Théorêt et secondé par Véronique Bégin-Rajotte de former un comité O.P.P. à l'école St-Thomas pour l'année scolaire 2023-2024 La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

--

## 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Cardinal communiquera très bientôt par courriel avec les nouveaux membres pour les inviter à la première séance du conseil d'établissement.

Il est proposé par Matthew Heron et secondé par Delphine Costagliola de lever l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 18:58.